

RÈGLEMENT INTÉRIEUR BOURSE AUX VÊTEMENTS ABCL

Femme - Homme - Enfant

Article 1 : Le bulletin d'inscription signé (ou la validation numérique sur HelloAsso) vaut acceptation du présent règlement. Il est obligatoire de réserver votre emplacement.

Date limite d'inscription : dimanche 31 mai 2026.

Article 2 : La manifestation dénommée **BOURSE AUX VÊTEMENTS ABCL** organisée par l'association **Aloysia Basket Club Lutterbach** se déroulera à la **salle du Platane, 5 rue Aristide Briand, 68460 Lutterbach**.

Le **dimanche 07 juin 2026 de 9h00 à 14h00** (ouverture au public). L'accueil des exposants pour l'installation se fera dès **8h00**. Renseignements au **06 41 75 11 62** ou par mail : **contact.abclbasket@gmail.com**.

L'inscription se fait uniquement par Internet via la plateforme **HelloAsso ABC Lutterbach**. La réservation est limitée à 2 tables maximum par personne.

Article 3 : La bourse est ouverte aux particuliers autorisés à vendre exclusivement des vêtements, chaussures et articles de puériculture personnels. Les objets volumineux ne sont pas admis. Tout autre type de produit (neuf, alimentaire, etc.) est interdit. La validation de l'inscription nécessite :

- Le règlement complet via HelloAsso : **14 euros par table** (environ 1m60) avec une chaise.
- L'emplacement total (possibilité de mettre un portant à côté de la table) est **de 2m** .
- Le téléchargement d'une copie de la pièce d'identité (recto-verso). Seules les personnes majeures peuvent participer. Les originaux des pièces d'identité devront être présentés le jour J.

Article 4 : Le prix de la table est de **14 euros**, payable à la réservation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation. L'installation doit être terminée pour l'ouverture au public à **9h00**. Les participants s'engagent à occuper leur stand jusqu'à la fin de l'événement à **14h00**.

Article 5 : Il est strictement interdit de vendre des produits neufs, volés ou achetés sur place le jour même. Les réservations sont nominatives et la sous-location d'emplacement est interdite.

Article 6 : Les objets exposés restent sous la responsabilité exclusive de leur propriétaire. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, casse ou accident corporel.

Article 7 : Le site doit être rendu propre. Aucun invendu ou déchet ne doit être abandonné sur place sous peine d'amende par les autorités compétentes.

Article 8 : L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription pour des raisons d'organisation ou si le nombre maximum d'emplacements est atteint. Pour être placé à côté d'une connaissance, merci de le signaler lors de l'inscription sur HelloAsso.

Article 9 : L'exploitation de la **buvette et de la petite restauration** est exclusivement réservée à l'association **Aloysia Basket Club Lutterbach**.

Article 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la manifestation.